

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Mardi 10 mai 2016 à 15h
IMÉRA

Présents ou représentés :

Monsieur Y. Berland, pouvoir à Monsieur D. Maraninchi
Monsieur D. Bertin
Monsieur R. Boucekkine
Monsieur A. Asselah
Madame B. Carpentier
Monsieur P. Chiappetta, pouvoir à Monsieur D. Bertin
Monsieur D. Maraninchi
Monsieur J. Boutier, pouvoir à M. Pierre Livet
Monsieur D. Nobile, pouvoir à Monsieur D. Bertin
Monsieur D. Laussel
Madame B. Marin, pouvoir à M. Pierre Livet
Monsieur J.B. Zimmermann
Monsieur P. Livet

Excusés :

Monsieur B. Jouve
Monsieur M. Noyons
Monsieur M. Seagar
Monsieur C. Rovelli

Invités :

Madame I. Leclercq (Agence comptable - AMU)
Madame C. Vidal (Rectorat)
Monsieur E. Girard-Reydet

Le mardi 10 mai 2016 à 15h, le Conseil de gestion de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni dans ses locaux sur convocation de Monsieur D. Maraninchi, Président de la Fondation IMÉRA.

Monsieur D. Maraninchi constate que treize membres du conseil, sur un total de dix-sept, étant présents ou représentés, le Conseil est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du Conseil de gestion du 25 février 2016

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le PV du Conseil de gestion du 25 février 2016.

2 – Approbation du budget rectificatif n°1 (BR1) 2016

Madame B. Carpentier et Monsieur E. Girard-Reydet commencent par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec :

- une augmentation de + 61.250 € de la dotation annuelle 2016-2019 du RFIEA, suite à l'évaluation très positive de l'IMÉRA par le Conseil scientifique du RFIEA ;
- des réajustements consécutifs à la sélection finale des résidents 2016-2017 (variation globale de - 28 k€ sur les financements EURIAS, OT-Med, BLRI, AMSE) ;
- la prise en considération de l'effort demandé de 7.850 € par AMU sur la dotation de l'établissement ;
- une variation de - 147.820 € sur le financement Labex RFIEA+, qui résulte de l'application en 2016 de l'ajustement des recettes à hauteur des dépenses (suivi dit à « l'avancement »).

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec :

- un réajustement de la répartition salaire (masse salariale) / indemnités mensuelles (fonctionnement), sur les différents programmes d'accueil de résidents, suite à la sélection finale des résidents 2016-2017 ;
- la régularisation positive pour l'IMÉRA, du montant erroné de l'économie demandée par AMU lors du budget prévisionnel 2016 (soit + 12.806 € en fonctionnement et + 25.000 € en masse salariale) ;
- une augmentation de + 66.550 € des dépenses sur le financement RFIEA, pour accompagner :
 - * le développement de la politique d'information et de communication, avec :
 - le développement et l'évolution de notre site web,
 - les enregistrements audio ou vidéo des activités scientifiques,
 - les recrutements de deux personnels supplémentaires en CDD (un assistant ingénieur sur un profil web-audiovisuel en septembre 2016, et un ingénieur d'étude sur un profil rédacteur - chargé de communication en décembre 2016), comme évoqué et encouragé lors du précédent Conseil de gestion ;
 - * l'augmentation très significative du volume des activités scientifiques (séminaires, ateliers, colloques).

Madame B. Carpentier fait ensuite le point sur le travail de régularisation, qui résulte du fait que, sur l'exercice 2013 et avant la création des « Eotp » qui permettent d'identifier les dépenses-recettes par projet, des dépenses déclarées à des financeurs ont été imputées d'un point de vue comptable sur l'exploitation courante de la fondation. Ce travail de régularisation, mené par Madame L. Belot (Directrice du pôle budget à la Direction des Affaires Financières) et Monsieur E. Girard-Reydet en lien avec l'agence comptable d'AMU, est pratiquement terminé. Les opérations comptables associées seront passées en fin d'année, ce qui aura pour conséquence de réduire dans le bilan le montant des avances sur subventions pour recréer des capitaux propres et du fond de roulement.

Comme annoncé lors du précédent Conseil de gestion, Madame B. Carpentier et Madame I. Leclercq explicitent les modifications qui sont dues à l'application du nouveau décret dit « GB-CP » (Gestion budgétaire et comptable publique) au 1^{er} janvier 2016 et leurs impacts sur le budget.

Madame B. Carpentier présente, pour vote du Conseil de gestion, le BR1 sous la forme du tableau des autorisations budgétaires dans lequel apparaissent côté dépenses, les autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP), et côté recettes, les recettes encaissées. Les autorisations d'engagement ont été établies à partir des prévisions de dépenses et de la contractualisation de ces dépenses au niveau du BR1. Sur les trois enveloppes masse salariale – fonctionnement – investissement, AE = CP. Concernant les recettes, les conventions avec les différents financeurs ont été analysées de façon à identifier les encaissements qui pouvaient être différents des titres de recettes. Au final, il apparaît un solde budgétaire déficitaire de - 76.875 €, qui est constitué des dépenses couvertes par des encaissements antérieurs à 2016 avant la mise en place du mode « GB-CP ».

Madame I. Leclercq présente ensuite, pour vote du Conseil de gestion, le compte de résultat prévisionnel qui fait valoir un résultat prévisionnel nul au niveau du BR1. La capacité d'autofinancement, qui permettra de financer des investissements futurs, est de 3.000 €.

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le compte de résultat prévisionnel, associées au budget rectificatif n°1 (BR1) 2016.

3 – Politique d'information et de communication

Monsieur D. Maraninchi commence par rappeler le positionnement et les caractéristiques propres de l'IMÉRA, à savoir :

- une fondation marquée par une orientation exploratoire de l'interdisciplinarité ;
- la place historique et toujours animée d'un axe entre art et sciences ;
- la dimension méditerranéenne.

Un Institut d'études avancées (IEA) qui se veut international et méditerranéen doit selon lui :

- développer une politique ambitieuse visant à rayonner et laisser des traces ;
- trouver le juste équilibre entre une politique scientifique proactive autour de thématiques affichées, et l'ouverture au développement d'axes thématiques qui seraient initiés par les chercheurs invités ;
- poursuivre et développer une stratégie d'excellence dans la sélection des chercheurs invités ;
- s'appuyer sur le réseau des anciens résidents, dont un contexte où les temporalités de la production ne sont pas nécessairement celles de la résidence.

Il souligne aussi l'extension considérable des activités de l'IMÉRA depuis 2013, qui peut se lire aussi bien à travers l'accroissement très significatif du nombre de mois-chercheurs invités que celui du nombre des activités scientifiques (séminaires ou autres).

Dans ce contexte, il expose les objectifs et les priorités de la politique de production d'information et de communication, qui sont de :

- stimuler la diffusion de l'information sur les activités de recherche, d'enseignement ou de nature socio-économique où l'IMÉRA intervient, par tous les moyens techniques appropriés et vers les cibles prioritaires selon l'activité ;
- améliorer le rayonnement et la visibilité internationale de l'Institut comme Institut d'études avancées singulier, c'est à dire en mettant en exergue son identité (cf. ci-dessus) ;
- renforcer la lisibilité, et donc l'interface, en interne au sein d'AMU et de l'espace métropolitain ;
- améliorer la transparence dans l'accès aux connaissances et questions débattues, pour faciliter le décroisement entre disciplines mais aussi entre sciences et société. Il est de la vocation de l'IMÉRA de sortir du débat, de l'interrogation « entre soi » pour offrir un terrain d'échange et de partage beaucoup plus large, présent et lisible dans l'espace académique, l'espace métropolitain mais aussi porté à l'échelle nationale, internationale et notamment méditerranéenne ;

- prendre en compte la nécessaire réactivité aux évolutions scientifiques et aux phénomènes de société, qui invite à faire évoluer et structurer attitudes éditoriales et délais de production dans des temps beaucoup plus courts.

Il présente ensuite les outils au service de ces objectifs :

- la refonte du site web, qui se doit d'être beaucoup plus dynamique et qui devra participer puissamment à la valorisation et à l'accumulation des « traces » des activités de l'Institut ;
- l'évolution de la newsletter, qui sera amenée à inclure une réelle éditorialisation au delà de la production - nécessaire - de l'agenda ;
- l'ouverture d'un blog, l'idée étant d'avoir un forum permanent où les résidents peuvent s'exprimer par des textes courts et aussi percutants que possible sur des thèmes allant de la sphère scientifique (interdisciplinaire si possible) aux grandes questions d'actualité en passant par des comptes rendus personnels d'activités saillantes de l'IMÉRA ;
- le lancement d'une revue électronique, pour la valorisation des travaux de recherches et autres activités scientifiques pouvant donner lieu à une diffusion internationale ;
- l'investissement dans les supports vidéo, qui offrent les avantages de la réactivité, de la lisibilité, de la transparence voire de l'exhaustivité de diffusion des événements d'importance variable. Avec une adaptation aux standards actuels, l'IMÉRA devra disposer d'une infrastructure réaliste et accessible sur site, complétée de partenariats éventuels avec des prestataires pour filmer, monter et diffuser partie ou l'intégralité de événements saillants organisés ou co-organisés par l'IMÉRA ;
- la présence e l'IMÉRA et de ses acteurs dans les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et autres), qui est indispensable pour informer en temps réel une large audience, investir dans les possibilités d'interactions offertes par ces nouvelles formes d'échanges.

Monsieur D. Maranchi indique que la mise en oeuvre de ces objectifs sera déployée en plusieurs étapes conditionnées par l'acquisition de moyens et la mise en oeuvre d'une organisation dédiée. Elle se fera aussi en cohérence et en appui avec AMU, qui a beaucoup investi et qui dispose de nombreuses ressources dans le domaine, et avec le Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (RFIEA).

Les moyens nécessaires en investissement sont en cours d'inventaire : acquisitions de matériels audio-vidéo, installations de postes fixes en salles de conférence. Le renforcement des capacités informatiques et de nouvelles acquisitions de logiciels sont à envisager à court moyen terme.

Le recrutement de personnels compétents est une priorité : il est prévu un poste d'assistant ingénieur (compétences web, vidéo, réseaux sociaux) pour le mois de septembre 2016, et un poste de rédacteur - chargé de communication en fin d'année 2016.

La mise en oeuvre de ce programme nécessitera une organisation dédiée afin de garantir la responsabilité éditoriale de l'IMÉRA, en interne avec les acteurs, mais aussi vis à vis de ses membres dans le cadre de la Fondation d'AMU, et des réseaux dont l'Institut est partie prenante. Les éléments essentiels seront la tenue d'un comité éditorial périodique (au moins bi-mensuel), destiné à l'animation de la production (et si nécessaire à son arbitrage), une interface régulière et transparente avec les instances scientifiques et stratégiques, la production régulière d'indicateurs notamment issus du web, la production d'un rapport d'activité annuel.

En réponse à une question de Monsieur J.B. Zimmermann, Monsieur E. Girard-Reydet indique que les recrutements de personnels envisagés seront financés sur ressources propres. Il donne en complément, les détails du plan de financement des salaires de ces personnels sur 2017.

Dans une vision où l'indicateur le plus pertinent de la qualité d'une résidence reste pour lui la parution d'une publication scientifique dans une revue de grande renommée, Monsieur A. Asselah fait part de son inquiétude devant la proposition de faire évoluer les délais de production dans des

temps beaucoup plus courts et le projet de création d'un forum. Il s'interroge aussi sur la priorité qui serait donnée à la réalisation de vidéos.

En réponse, Monsieur D. Maraninchi précise qu'il ne s'agit pas de prioriser, mais d'installer les vidéos comme un moyen d'échange de production d'information et de communication. Par rapport à la problématique d'une certaine réactivité et celle de la création d'un forum, Monsieur D. Maraninchi, rejoint par Monsieur J.B. Zimmermann, insiste sur le fait que le débat scientifique s'inscrit aujourd'hui dans des temps courts (qui ne sont pas à opposer aux temps longs de la réalisation d'une publication) et que le projet de forum serait encadré par la mise en place d'un comité éditorial adapté.

4 – Avancements des projets

Insertion dans les réseaux :

Monsieur R. Boucekkine commence par faire un retour de la réunion du Conseil des directeurs des IEA du RFIEA qui s'est tenue le 4 mai dernier à Paris, et informe :

- du remplacement de Monsieur A. Peyraube par Monsieur H. Joly à la direction du *Collegium* de Lyon et par Monsieur R. Boucekkine comme responsable scientifique et technique du Labex RFIEA + ;
- de l'accord des directeurs pour engager une démarche collective auprès du Ministère en juin, afin d'évoquer l'avenir du Labex RFIEA+ après 2019 ;
- d'initiatives en faveur d'une coopération scientifique plus forte au sein du réseau, dans le sens de :
 - a) favoriser les visites de courte durée des résidents dans les autres IEA du réseau,
 - b) organiser des événements scientifiques conjoints, qui seraient adossés aux réunions des directeurs ou celles du Conseil d'administration du RFIEA.

Il informe ensuite que l'IMÉRA est devenu membre du réseau européen des Instituts d'études avancées (NetIAS), lors de la dernière réunion de ce réseau qui s'est tenue le 11 avril 2016 à l'IEA de Jérusalem. Le principal objectif de NetIAS est de développer les échanges et la coopération entre les instituts membres et de promouvoir l'intérêt commun des instituts d'études avancées au niveau européen, ce qui ouvre de nouveaux échanges prometteurs pour l'IMÉRA.

Point sur les partenariats :

Concernant l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Monsieur R. Boucekkine évoque une forte relation scientifique, notamment autour de l'organisation du Campus international pour la coopération scientifique (AMU-IRD-AFD) en juillet 2016 à Marseille. Il informe :

- de la mise en place d'un partenariat multidimensionnel et pluriannuel avec en particulier, une chaire en développement IRD-IMÉRA qui sera financée dès 2016-2017 ;
- de la signature d'un accord-cadre en juin/juillet 2016.

Il informe ensuite des avancées du projet de partenariat avec la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (CEA), dans le cadre du financement d'une chaire « *Gouvernance, transition politique et transformation structurelle dans les pays d'Afrique du Nord* ».

Suite au fort impact de la conférence inaugurale de la chaire Fullbright - Tocqueville en février 2016 par Monsieur B. Weeks, un programme de collaboration est en cours de discussion avec la Commission Fullbright, avec pour perspectives :

- une chaire IMÉRA - Fullbright sur le thème « *Migration studies* » ;
- une collaboration entre le Collège doctoral d'AMU et la Commission Fullbright, concernant des cours doctoraux.

Monsieur D. Maraninchi prend le relais pour annoncer l'ouverture d'un dialogue et d'un partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) - qui dispose de lieux de résidence pour les artistes - dans un contexte où la nouvelle direction du FRAC souhaite davantage développer l'expérimentation et la relation avec les autres disciplines scientifiques. Le FRAC pourrait offrir des places de résidence, voire cofinancer des résidents. Un avant-projet d'accord-cadre est en cours de préparation.

Il poursuit avec l'annonce d'un partenariat avec le Site de Recherche Intégrée en Cancérologie (SIRIC), avec la mise en place d'une chaire IMÉRA-SIRIC de recherche interdisciplinaire en oncologie. Les résidents seront sélectionnés conjointement par les comités scientifiques de l'IMÉRA et du SIRIC. Le SIRIC contribuera à hauteur de 30.000 €/an pour le financement de cette chaire (ce montant a été voté par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration du SIRIC).

Evolution de l'articulation avec AMU :

Monsieur D. Maraninchi informe que la coordination des Pôles de recherche interdisciplinaires et intersectoriels (PR2I) va davantage s'investir sur le site d'IMÉRA, en cohérence avec la vocation interdisciplinaire et exploratoire de l'Institut. Il s'agira de préparer, au delà du soutien de l'interdisciplinarité au sein de chacun des cinq pôles, des plans d'actions soutenant les actions communes et des initiatives décloisonnées entre pôles.

Les enjeux sont multiples : renforcement de la cohérence entre pôles, préparation et accompagnement des nouveaux projets issus du Comité d'orientation scientifique : expérimentation d'instituts thématiques décloisonnés, articulations avec formation, ouvertures au monde socio-économique et culturel.

Les bénéfices potentiels seront tangibles pour l'IMÉRA : la veille et le lien avec les meilleures forces scientifiques engagées dans l'interdisciplinarité, un rayonnement scientifique accru pour attirer de nouveaux résidents et de nouveaux partenaires.

Le Collège doctoral va occuper une place croissante dans l'expérimentation et la mise en œuvre de l'interdisciplinarité au sein d'AMU et de l'IMÉRA, en soutenant une politique de cours doctoraux pluridisciplinaires au sein des formations et entre les formations.

L'IMÉRA va participer activement à travers ses séminaires et cycles, la participation des résidents. L'Institut va également contribuer directement en installant des moyens audio-visuels sur le site, permettant aux étudiants de suivre à distance ces formations et séminaires.

Projet de réhabilitation du bâtiment « Cube » :

Monsieur D. Maraninchi rappelle les perspectives du projet de réhabilitation du bâtiment « Cube » (travaux inscrits en tranche conditionnelle du CPEA 2007-2013) sur le site de l'IMÉRA :

- en rez-de-chaussée, un accueil privilégié pour les artistes en résidence (ateliers de travail et lieux d'exposition) ;
- à l'étage, l'extension des activités scientifiques de l'IMÉRA, en lien notamment avec le Collège doctoral.

Monsieur D. Bertin demande à ce que le 1^{er} étage du « Cube » ne soit pas affiché comme lieu d'implantation du Collège doctoral, mais comme un plateau ouvert et un lieu d'interface sur l'interdisciplinarité au sein d'AMU.

5 - Avancée de l'appel à candidatures et perspectives scientifiques

Concernant les activités scientifiques, Monsieur A. Asselah partage son souci actuel d'encourager la mise en oeuvre d'un maximum de cycles thématiques, qui ont selon lui beaucoup de retombées en réunissant des invités extérieurs et des scientifiques d'AMU.

Cette année, deux cycles sont animés par des résidents (Monsieur F. Fraisopi et Monsieur R. Beneduce), trois par des chercheurs d'AMU. L'an prochain verra naître deux nouveaux cycles : l'un sur la biodiversité, l'autre sur le langage de la complexité.

Il souligne que les activités de l'IMÉRA mêlent à la fois des activités de recherches avancées et des activités exploratoires.

Concernant le prochain appel à candidatures, il annonce une date de lancement au 8 juillet 2016 et une date de clôture au 18 novembre 2016, qui permettra d'organiser le jury de sélection le 3 février 2017.

Monsieur A. Asselah expose ensuite le projet de constitution d'une bibliothèque de recherche, avec l'acquisition progressive d'une cinquantaine de livres par an (budget estimé de 5.000 €/an) autour des activités des résidents et des cycles, pour constituer un environnement de travail.

Monsieur D. Bertin intervient pour évoquer tous les problèmes liés à la gestion d'une bibliothèque, et signifier que ce projet va à l'encontre de la politique actuelle qui encourage le développement de bibliothèque numérique.

Sur le plan institutionnel, Monsieur D. Maraninchi exprime son inquiétude quant à la gestion d'une telle bibliothèque de recherche à l'IMÉRA.

6 – Réflexion sur la mise à niveau des statuts

Comme évoqué lors du dernier Conseil de gestion, Monsieur D. Maraninchi annonce le lancement d'une démarche qui vise à revisiter l'organisation interne et les statuts de la Fondation, dans le but de clarifier et simplifier la gouvernance et le fonctionnement.

Il propose la constitution d'un groupe de travail et de proposition d'avant-projets d'organisation et des statuts, avec pour composition (pas plus de 6 personnes) :

- le Secrétaire général et le Directeur général de l'IMÉRA ;
- des autorités scientifiques du Conseil de gestion ;
- des représentants d'AMU.

Il demande à Monsieur E. Girard-Reydet d'envoyer un email aux membres du Conseil de gestion, de façon à identifier les membres intéressés pour participer à ce groupe de travail.

Après avoir signifié son souhait de participer à ce groupe de travail, Monsieur A. Asselah réinterroge sur le sens de cette démarche.

Monsieur D. Maraninchi insiste, en réponse, sur l'importance :

- d'établir un organigramme qui précise les responsabilités de chacun ;
- de ré-éclairer les rôles des différents conseils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Fait à Marseille, le 6 juin 2016.

Monsieur D. Maraninchi
Président du Conseil de gestion